



Bulletin du CNSAE : mars 2019

Dans ce numéro :

- Codes de pratiques en cours de révision ou d'élaboration – Dernières nouvelles
- Publication d'un article de synthèse sur le transport des porcs
- Révision de la réglementation sur le transport sans cruauté
- Interprétation du Code pour les poulettes et pondeuses

CODES DE PRATIQUES EN COURS DE RÉVISION OU D'ÉLABORATION – DERNIÈRES NOUVELLES

Code pour les poissons d'élevage

L'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA) a demandé qu'un premier code de pratiques canadien pour les poissons d'élevage soit élaboré. Caroline Ramsay sera la gestionnaire de ce code. Titulaire d'un baccalauréat ès sciences (Université de la Colombie-Britannique, 2007) et d'une maîtrise en politiques publiques (Université Simon-Fraser, 2016), elle a déjà géré l'élaboration de trois codes de pratiques (pour les équidés, les veaux lourds et les lapins).

Le comité scientifique est organisé, et une rédactrice de recherche* a été choisie; le comité du code est presque entièrement constitué. Visitez la [page du Code pour les poissons d'élevage](#) pour en savoir plus. Le sondage sur les questions « qui viennent spontanément à l'esprit » pour ce code se termine le 17 mars.

Code pour les bovins laitiers

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont demandé que le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers* de 2009 soit révisé. Il s'agit du premier code élaboré selon le processus du CNSAE à être révisé. Un comité d'élaboration du code est en préparation. Le CNSAE a choisi le rédacteur de recherche* qui aidera le comité scientifique du code, lequel est presque entièrement constitué. Un communiqué plus détaillé suivra bientôt. Caroline Ramsay sera la gestionnaire de ce code aussi.

Code pour le transport

En collaboration avec de nombreux acteurs, le CNSAE a amorcé la révision du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme - Transport* élaboré sous les auspices du Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada et publié en 2001. Comme il s'agira du premier code du CNSAE pour utilisation hors-ferme, une version modifiée du [processus d'élaboration des codes](#) sera utilisée.

Un [sondage](#) a été publié pour saisir les questions de bien-être animal **qui viennent spontanément à l'esprit**; il restera ouvert jusqu'au 31 mars 2019. Les groupes de travail et le comité d'élaboration du code sont en voie d'être constitués.

La révision du Code pour le transport sera supervisée par Betsy Sharples, directrice du code. Celle-ci travaille avec le CNSAE depuis 2010; elle a géré l'élaboration de trois codes à la ferme et contribué à la préparation des rapports préliminaires qui appuieront la révision du Code pour le transport (accessibles à la [page du Code pour le transport](#)). Consultante basée en Ontario, Betsy possède une longue expérience dans l'industrie du transport routier; elle a notamment géré la Division du transport de bétail de l'Association de camionnage de l'Ontario pendant 20 ans.

Se joindront à Betsy d'autres membres de l'équipe du CNSAE à titre de gestionnaires du code. Le vétérinaire Jeffrey Spooner, qui a déjà géré le processus d'élaboration du Code pour les bisons, jouera un rôle semblable pour le Code pour le transport. Dre Lucie Verdon et Kate Cooper seront nouvelles dans l'équipe. Vétérinaire basée au Québec, Lucie possède une vaste expérience dans le secteur agricole, ayant géré la première norme nationale de biosécurité dans les fermes porcines et coordonné le réseau de surveillance de la santé porcine du Québec. Elle a aussi travaillé pour le Conseil canadien de la santé porcine, l'ACIA et le MAPAQ, en plus d'avoir été vétérinaire pour grands animaux. Kate est technologue-vétérinaire autorisée en Colombie-Britannique, où elle a travaillé jusqu'à tout récemment comme coordonnatrice de projet des Services des soins aux animaux de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle a aussi été technicienne-vétérinaire à l'aquarium de Vancouver et à la Wildlife Rescue Association of BC et agente des sciences de la santé en laboratoire au ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique.

Bienvenue dans l'équipe du CNSAE, Lucie et Kate!

Code pour les chèvres

La Fédération canadienne nationale de la chèvre (FCNC) a demandé que le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Chèvres* (publié en 2003 par le Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada) soit révisé. Jeffrey Spooner est le gestionnaire de ce code. Zootechnicien et chercheur en sciences sociales, il partage son temps entre ses activités de recherche et de consultation. Au fil des ans, il a appuyé le CNSAE comme gestionnaire de code et comme analyste de recherche tout en travaillant avec d'autres organismes nationaux, dont le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage et l'ACIA.

Le travail sur le Code pour les chèvres avance bien. Le comité scientifique est constitué, et une rédactrice de recherche* a été choisie. Le comité d'élaboration du code est en voie d'être constitué. Visitez la [page du Code pour les chèvres](#) pour en savoir plus.

Pour en savoir plus sur les étapes du processus d'élaboration des codes et l'état d'avancement des codes à réviser, suivez [ce lien](#).

*Les rédacteurs de recherche vous seront présentés dans le prochain bulletin du CNSAE.

Le financement de ce projet est assuré par le programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.

PUBLICATION D'UN ARTICLE DE SYNTHÈSE SUR LE TRANSPORT DES PORCS

Le chapitre sur les porcs du [rapport](#) du comité scientifique du Code pour le transport a été publié en tant qu'article de synthèse dans la revue en accès libre *Frontiers in Veterinary Science*. Réintitulé, avec des modifications mineures, « A review of swine transportation research on priority welfare issues: a Canadian perspective », il est accessible par [ce lien](#).

Bravo et merci aux auteurs de l'article, Fiona Lang, Jennifer Brown, Egan Brockhoff et Luigi Faucitano, d'avoir élargi la portée du travail effectué à l'origine sous les auspices du CNSAE. Les rapports des comités scientifiques sont l'une des pierres angulaires du processus d'élaboration des codes du CNSAE et contiennent des données scientifiques essentielles pour étayer chaque code à élaborer ou à réviser.

RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE TRANSPORT SANS CRUAUTÉ

Le 20 février 2019, l'ACIA a dévoilé les modifications apportées aux exigences de transport sans cruauté du Règlement sur la santé des animaux. Le nouveau règlement entrera en vigueur en février 2020. Cette transition d'un an laissera le temps à l'industrie du transport des animaux de se préparer aux modifications réglementaires avant leur application. Le nouveau règlement sera pris en compte dans la révision du Code pour le transport.

Suivez [ce lien](#) pour consulter le communiqué et les modifications afférentes au transport sans cruauté dans le Règlement sur la santé des animaux.

INTERPRÉTATION DU CODE POUR LES POULETTES ET PONDEUSES

Le Code pour les poulettes et pondeuses est le premier des codes élaborés sous les auspices du CNSAE à avoir fait l'objet d'une interprétation. La demande d'interprétation a été logée par les Producteurs d'œufs du Canada à la suite de demandes de renseignements. L'interprétation a été parachevée le 11 janvier 2019. Elle peut être consultée à la [page du Code pour les poulettes et pondeuses](#).

Nous faisons tout pour que les codes soient rédigés dans un langage clair et qu'il soit inutile d'y apporter des explications supplémentaires. Cependant, des questions se posent parfois sur le sens de certaines sections du code, qu'il faut alors clarifier ou interpréter. **Une interprétation est une clarification écrite du sens d'une section d'un code de pratiques, fournie par le comité technique du code en réponse à une demande écrite.** Pour en savoir plus, voir [Interprétation d'un code](#).